

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, tenue le **7 avril 2025**, à 20 heures, à la salle du conseil municipal au Collège de Saint-Damien située au 75, route Saint-Gérard et à laquelle sont présents :

Siège #2 - Annick Patoine
Siège #3 - Line Fradette
Siège #4 - Simon Bissonnette
Siège #5 - Gaétan Labrecque
Siège #6 - Jean-Louis Thibault

Est/sont absents:
Siège #1 - Normand Mercier

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

2025-04-01 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 - Séance ordinaire du 3 mars 2025
- 4 - FINANCES
 - 4.1 - Adoption des dépenses du mois de mars 2025
- 5 - ADMINISTRATION

- 5.1 - Adoption du règlement 04-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 1 545 207 \$ pour les travaux d'asphaltage et la réfection de la route du 8e Rang sur 670 mètres
 - 5.2 - Budget 2025 de l'OH Montmagny-Bellechasse en date du 26 février 2025
 - 6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT
 - 6.1 - Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 200, chemin Métivier
 - 6.2 - Approbation du projet de lotissement du lot 3 822 746
 - 7 - SERVICE PUBLIC
 - 7.1 - Avis de motion du projet de règlement 05-2025 modifiant l'annexe E du règlement 04-2015 sur les panneaux d'arrêt
 - 7.2 - Démission du directeur des travaux publics, M. Sylvain Labonté
 - 7.3 - Embauche du nouveau directeur des travaux publics
 - 8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL
 - 8.1 - Remplacement des bandes de la patinoire de l'aréna, échéancier
 - 8.2 - Dépôt du bilan financier des événements hivernaux 2025
 - 8.3 - Colloque AQLP 2025
 - 8.4 - Rendez-vous québécois du loisir rural 2025
 - 8.5 - Offre de partenariat 2025-2026 de la Maison de la Culture de Bellechasse
 - 8.6 - Renouvellement de la Politique familles et aînés, nomination d'un élu
 - 8.7 - Passage du Grand Tour 2025 de Vélo Québec Voyages
 - 8.8 - Demande au Fonds de développement culturel de la MRC de Bellechasse, bibliothèque municipale
 - 9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION
 - 9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs
 - 9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert
 - 9.3 - Suivi du développement de la Maison mère
 - 9.4 - Souper-bénéfice de Saint-Lazare 2025
 - 9.5 - Gala de Saint-Anselme 2025
 - 9.6 - Souper de Passion FM 2025
 - 9.7 - Tournoi de golf de la Fondation jeunesse du CISSS 2025
 - 9.8 - Spectacle Hommage aux Bâtisseurs
 - 9.9 - Programmation de la Fête Carreautée 2025
 - 10 - PÉRIODE DES QUESTIONS
 - 11 - LEVÉE DE LA SÉANCE
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

2025-04-02 3.1 - Séance ordinaire du 3 mars 2025

Copie du procès-verbal de cette séance ordinaire a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

4 - FINANCES

2025-04-03 4.1 - Adoption des dépenses du mois de mars 2025

Il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du conseil par le greffier-trésorier pour un montant de 413 421.21 \$ et des salaires de 124 814.25 \$ en date du 7 avril 2025 pour les dépenses de mars 2025.

5 - ADMINISTRATION

2025-04-04 5.1 - Adoption du règlement 04-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 1 545 207 \$ pour les travaux d'asphaltage et la réfection de la route du 8e Rang sur 670 mètres

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 3 mars 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland réalisera des travaux d'asphaltage et la réfection de la route du 8e Rang sur 670 mètres pour un montant de 1 545 207 \$ qui seront subventionnés par le Programme d'aide à la voirie locale, volet redressement jusqu'à un montant maximal de 1 145 151 \$;

ATTENDU QUE l'article 1061 au 4^e alinéa du Code municipal du Québec permet à la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland de ne requérir que l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour la réalisation de travaux qui concernent la voirie, l'alimentation en eau potable, le traitement des eaux usées et que le remboursement est entièrement supporté par les propriétaires d'immeubles de l'ensemble du territoire de la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le règlement portant le numéro 04-2025 soit adopté, selon le texte qui est soumis au conseil ce jour et qui apparaîtra au livre des règlements de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland.

2025-04-05 5.2 - Budget 2025 de l'OH Montmagny-Bellechasse en date du 26 février 2025

Il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par la conseillère Annick Patoine et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve le déficit d'exploitation 2025, daté du 26 février 2025, de l'Office d'Habitation Montmagny-Bellechasse comme montré au document préparé par la Société d'habitation du Québec;

QUE celle-ci indique une participation financière de 14 048 \$ de la part de la Municipalité en date du 26 février 2025. Cette somme représente 10% du déficit d'opération de l'Office d'Habitation Montmagny-Bellechasse.

6 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, INSPECTION & DÉVELOPPEMENT

2025-04-06 6.1 - Demande de dérogation mineure pour la propriété située au 200, chemin Métivier

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure adressée à la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland par Monsieur Louis Lapointe, de l'entreprise 9126-9134 Québec Inc. pour la propriété sise au 200, chemin Métivier à Saint-Damien-de-Buckland (lot 3 822 746 du Cadastre du Québec);

CONSIDÉRANT QU' un avis public a été publié par le greffier-trésorier, le 14 mars 2025, pour faire état de cette demande, conformément aux dispositions de l'article 145.5 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (A-19.1);

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Louis Lapointe, de l'entreprise 9126-9134 Québec Inc. veut implanter un bâtiment complémentaire à partir d'un conteneur;

CONSIDÉRANT QU'au règlement de zonage 09-2022, article 51, l'installation de conteneur est strictement prohibée comme bâtiment et à toute fin;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation projetée de conteneur découle de la campagne d'élargissement de la consigne à tous les contenants de 100 ml à 2 l par Consignation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n'aura pas de conséquence sur le voisinage, le Comité consultatif d'urbanisme est en accord avec cette demande;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité dans ce dossier constatant que cette dérogation demeure mineure;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge que le fait d'autoriser cette demande ne causera aucun préjudice à qui que ce soit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve la dérogation mineure de Monsieur Louis Lapointe, de l'entreprise 9126-9134 Québec Inc. qui veut implanter un bâtiment complémentaire à partir d'un conteneur.

2025-04-07 6.2 - Approbation du projet de lotissement du lot 3 822 746

CONSIDÉRANT la demande qui concerne le lot 3 822 746 situé au 200, chemin Métivier;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a fait une demande de permis de lotissement pour créer 6 emplacements en bordure du croissant Brochu;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les orientations du plan d'urbanisme no 08-2022;

CONSIDÉRANT QUE le projet de lotissement est conforme avec le règlement de lotissement no 11-2022;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles normes environnementales ont été mises en place pour ce secteur dans le règlement de zonage no 09-2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil approuve le projet de lotissement du lot 3 822 746, tel que présenté.

7 - SERVICE PUBLIC

2025-04-08 7.1 - Avis de motion du projet de règlement 05-2025 modifiant l'annexe E du règlement 04-2015 sur les panneaux d'arrêt

Madame la conseillère Annick Patoine donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 05-2025 modifiant l'annexe E du règlement 04-2015 sur les panneaux d'arrêt. Un projet de ce règlement est déposé en séance tenante.

2025-04-09 7.2 - Démission du directeur des travaux publics, M. Sylvain Labonté

CONSIDÉRANT QUE le directeur des travaux publics, M. Sylvain Labonté, a avisé officiellement les membres du conseil municipal, le 7 avril 2025, qu'il démissionnait de son poste en date du 16 mai 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à l'embauche d'un nouveau directeur des travaux publics dès que possible en vue des travaux de la période estivale;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'emploi est déjà lancée au sein de l'équipe interne des travaux publics et que les candidats intéressés avaient jusqu'au 25 mars 2025 pour faire parvenir leur candidature pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal accepte la démission de M. Sylvain Labonté comme directeur des travaux publics en date du 16 mai 2025.

2025-04-10 7.3 - Embauche du nouveau directeur des travaux publics

ATTENDU l'appel de candidatures dans l'équipe interne des travaux publics pour le poste de directeur des travaux publics;

ATTENDU la recommandation du maire, M. Sébastien Bourget et du directeur général, M. Vincent Drouin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

De nommer Monsieur Sylvain Bilodeau au poste de directeur des travaux publics à compter du 16 mai 2025, et ce, selon les modalités prévues à son contrat de travail.

De mandater le Maire, M. Sébastien Bourget, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, ce contrat de travail.

8 - ARÉNA, LOISIRS, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

8.1 - Remplacement des bandes de la patinoire de l'aréna, échéancier

Le chantier pour le remplacement des bandes de la patinoire va débuter dans la semaine du 5 mai pour se terminer au plus tard le 29 août prochain.

8.2 - Dépôt du bilan financier des événements hivernaux 2025

Notre directeur général dépose le bilan financier du bal des patineurs 2024 et de la fête des neiges 2025. Le conseil profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles impliqués lors de ces deux événements.

2025-04-11 8.3 - Colloque AQLP 2025

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve l'inscription de Madame Karine Godbout, coordonnatrice des événements et des installations sportives et récréatives, au colloque de l'Association québécoise du loisir public 2025 qui aura lieu les 28 et 29 mai 2025;

QUE la Municipalité assume les frais liés au colloque de l'AQLP 2025.

2025-04-12 8.4 - Rendez-vous québécois du loisir rural 2025

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal approuve l'inscription de Madame Johannie Pageau, coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, au Rendez-vous québécois du loisir rural qui aura lieu du 6 au 8 mai 2025;

QUE la Municipalité assume les frais liés au Rendez-vous québécois du loisir rural 2025.

2025-04-13 8.5 - Offre de partenariat 2025-2026 de la Maison de la Culture de Bellechasse

Il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une aide financière de quinze mille dollars (15 000 \$) pour l'opération de la Maison de la Culture de Bellechasse pour l'année 2025-2026.

2025-04-14 8.6 - Renouveau de la Politique familles et aînés, nomination d'un élu

CONSIDÉRANT QUE la Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA) sont échues depuis décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a manifesté son intention de mettre à jour sa Politique familles et aînés dans le cadre d'une démarche collective régionale pilotée par la MRC de Bellechasse;

CONSIDÉRANT QU'il est requis dans la démarche qu'un membre du conseil soit nommé responsable des questions familles (RQF) et responsable des questions aînées (RQA) ou cumule les deux fonctions en tant que responsable des questions familles et aînées (RQFA) :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil nomme Mme Annick Patoine, conseillère municipale, responsable des questions familles et aînées pour la Municipalité dans le cadre de la démarche de renouvellement de sa Politique familles et aînées.

2025-04-15 8.7 - Passage du Grand Tour 2025 de Vélo Québec Voyages

CONSIDÉRANT QUE le Grand Tour 2025 de Vélo Québec Voyages sera de passage dans notre Municipalité le 7 août 2025;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs demandent la collaboration de la Municipalité, notamment en fournissant l'aréna J.E. Métivier comme lieu de rassemblement pour les participants et organisateurs;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs veulent que la Municipalité prête le matériel qu'elle possède au Grand Tour 2025 de Vélo Québec Voyages pour faciliter l'organisation de l'événement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal offre sa collaboration au Grand Tour 2025 de Vélo Québec Voyages;

QUE Madame Karine Godbout, coordonnatrice des événements et des installations sportives et récréatives, soit autorisée à collaborer avec les organisateurs du Grand Tour 2025 de Vélo Québec Voyages.

QUE la Municipalité donne sa permission pour que le Grand Tour 2025 de Vélo Québec Voyages utilise le rang de la Pointe-Lévis, la rue Commerciale, la route Saint-Gérard et la route du 8e Rang.

2025-04-16 8.8 - Demande au Fonds de développement culturel de la MRC de Bellechasse, bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bellechasse, dans le cadre de son entente de développement culturel, a mis en place un fonds de développement culturel afin de

soutenir les organismes, coopératives et bibliothèques œuvrant sur le territoire de la MRC de Bellechasse et ayant des projets culturels;

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque aménagera à l'été 2025 dans un nouveau local situé dans l'ancien Centre historique des religieuses;

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque municipale souhaite déposer au Fonds de développement culturel de la MRC un projet intitulé « Aménagement de vitrines d'expositions et mise en valeur du conte Nid d'hiver de l'auteur bellechassois Nicolas Godbout »;

CONSIDÉRANT QUE le conte Nid d'hiver, créé en 2022, rend hommage à la Congrégation des Sœurs Notre-Dame du Perpétuel Secours et qu'il est souhaité de rendre accessible au public cette œuvre significative;

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Culture de Bellechasse, en raison de sa relocalisation temporaire, ne pourra plus à court terme offrir de vitrines pour l'exposition des œuvres des artistes de la région;

CONSIDÉRANT QUE la remise en état des vitrines du Centre historique contribuera à diversifier l'offre de la bibliothèque en permettant la mise en valeur des artistes locaux ainsi que la présentation d'expositions temporaires en collaboration avec le Musée des Sœurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil autorise Madame Marie-Hélène Labbé, coordonnatrice développement, culture et communications, à signer et déposer pour la municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, une demande d'aide financière de 2 000 \$ au Fonds de développement culturel de la MRC de Bellechasse pour le projet « Aménagement de vitrines d'expositions et de mise en valeur du conte Nid d'hiver de Nicolas Godbout ».

9 - CORRESPONDANCE ET INFORMATION

9.1 - Suivi du développement du Parc des Soeurs

Le C.P.E. devrait ouvrir ses portes d'ici le mois de juin.

9.2 - Suivi du développement du Havre du Lac Vert

La réfection de la Halte de Gisèle devrait se terminer d'ici peu.

L'assemblée générale annuelle du Havre du Lac Vert aura lieu le 15 avril, à 19 heures, à la Maison Saint-Bernard.

9.3 - Suivi du développement de la Maison mère

Le déménagement des bureaux municipaux aura lieu dans la semaine du 12 mai.

En raison du déménagement, le bureau municipal sera fermé pour la semaine, soit du 12 au 16 mai.

2025-04-17 9.4 - Souper-bénéfice de Saint-Lazare 2025

Il est proposé par le conseiller Gaétan Labrecque, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise l'achat de deux cartes pour le souper-bénéfice de Saint-Lazare au montant de 120 \$.

9.5 - Gala de Saint-Anselme 2025

La Municipalité ne participera pas à cet événement.

2025-04-18 9.6 - Souper de Passion FM 2025

Il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal autorise l'achat de deux cartes pour le souper annuel de Passion FM au montant de 150 \$.

9.7 - Tournoi de golf de la Fondation jeunesse du CISSS 2025

La Municipalité ne participera pas à ce tournoi de golf.

9.8 - Spectacle Hommage aux Bâisseurs

La Maison de la Culture de Bellechasse présente son spectacle « Hommage aux Bâisseurs » les 9 et 10 mai 2025, à 20 heures, à la salle de spectacle de la Maison de la Culture de Bellechasse.

9.9 - Programmation de la Fête Carreautée 2025

La 3^e édition de la Fête Carreautée aura lieu le samedi 19 avril, au coeur du village, site du café de village Le Perpétuel (site des Soeurs NDPS) de 10 h à 18 h.

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

- Ouverture de l'Écocentre.

2025-04-19 11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Thibault et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h 32.

Sébastien Bourget
Maire

Vincent Drouin,
Greffier-trésorier